

La rencontre sportive scolaire

Ses intérêts du point de vue pédagogique

Une définition

Une situation scolaire, basée sur un principe de confrontation et/ou d'échange, mettant en présence les élèves de 2 ou plusieurs classes, ayant pour activités principales des Activités Physiques, Sportives ou Artistiques (APSA).



Située sur le temps scolaire ou périscolaire, ces activités s'inscrivent dans la logique scolaire (rapport aux objectifs, à la réglementation, aux principes fondamentaux de l'école publique...). C'est donc **une activité scolaire**.



Les activités proposées au cours d'une rencontre sont soit des situations d'opposition entre des équipes ou des élèves, soit des situations au cours desquelles on échange des pratiques, on présente aux autres ce que l'on a fait, on découvre ensemble une nouvelle activité. La rencontre est donc basée sur **un principe de confrontation et/ou d'échange**.



Une rencontre scolaire réunit dans une unité de temps et de lieux, sur une activité commune, des élèves de plusieurs classes ou de plusieurs écoles. Organisée sur le temps scolaire, elle se conçoit à l'échelon de la classe (elle concerne tous les élèves). Elle met donc en présence **les élèves d'au moins deux classes**.



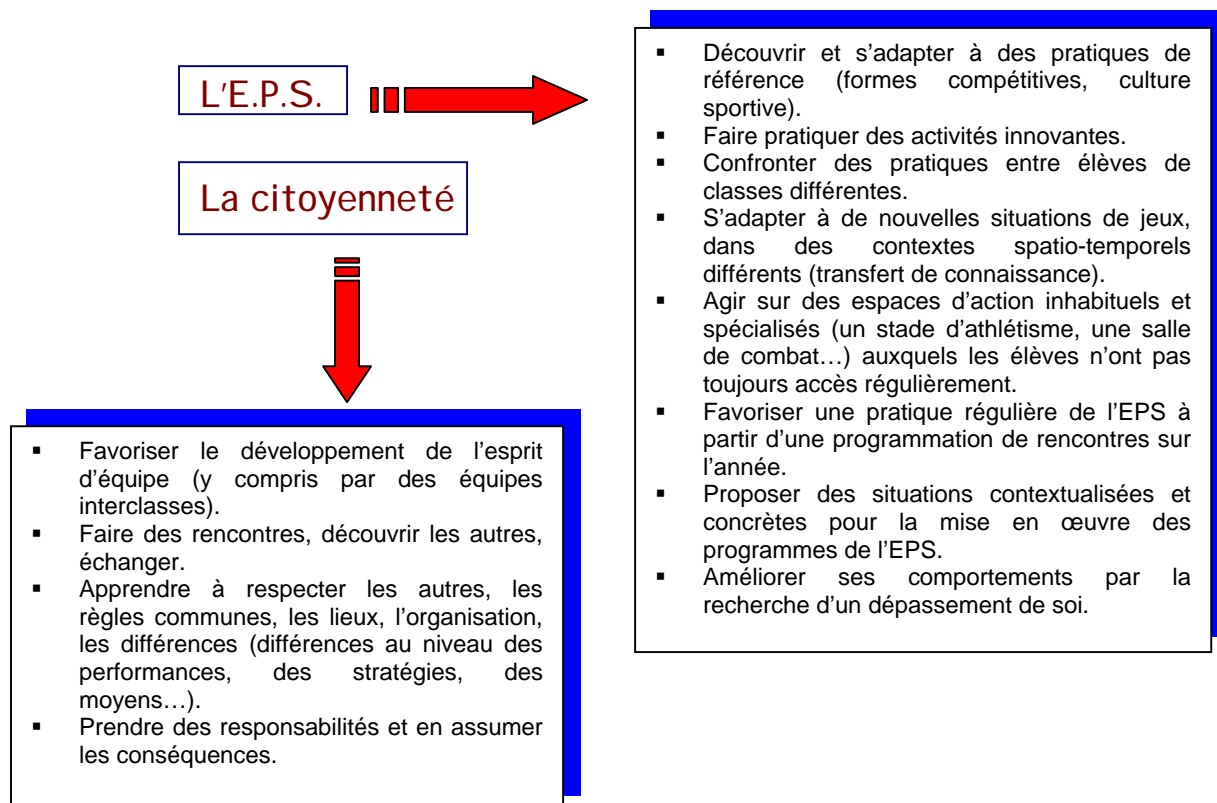
Une rencontre est le plus souvent marquée par une activité dominante. En l'occurrence, il s'agit d'activités sportives ou d'activités à visée artistique. L'activité principale est donc **une Activité Physique, Sportive ou Artistique (APSA)**.

Les intérêts pédagogiques de la rencontre sportive scolaire.

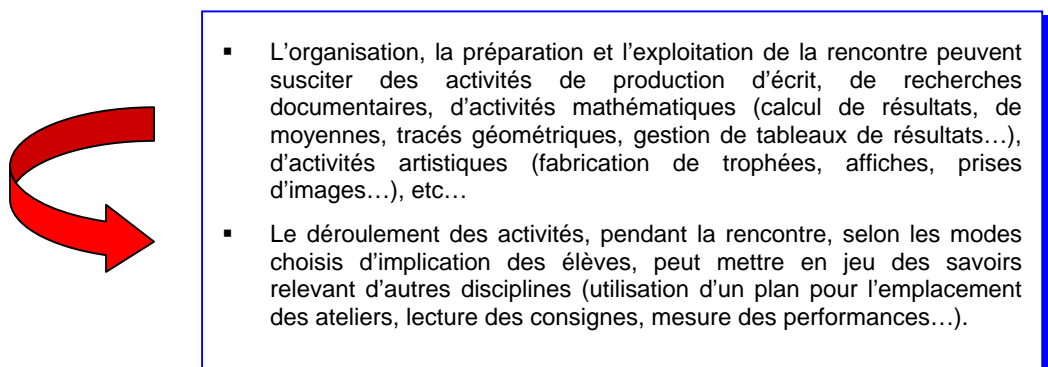
Les intérêts pédagogiques d'une rencontre sportive scolaire peuvent être abordés sous trois points de vue : celui des contenus d'enseignement, celui de l'implication des élèves, celui des adultes.

1. Du point de vue des contenus d'enseignement.

2 axes forts sont à prendre en compte : l'EPS et l'éducation de la citoyenneté.



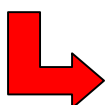
Mais les rencontres sportives scolaires présentent également, notamment pour celles organisées sur le temps scolaire, des intérêts en regard des autres domaines disciplinaires.



2. Du point de vue de l'implication des élèves.

Les intérêts de la rencontre sportive scolaire peuvent ici être abordés sur trois plans : la démarche de projet, la motivation des élèves, l'évaluation.

La démarche de projet



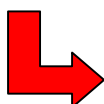
- **Susciter la mise en projet des élèves :**
- Concevoir et mettre en oeuvre un projet collectif au sein de la classe, engageant l'ensemble des élèves.
- Partager des projets identiques avec d'autres classes.
- Planifier des actions sur l'année scolaire (programme de rencontres).
- Recevoir dans son école, visiter une autre école, se rencontrer sur un lieu neutre.

La motivation



- Constituer l'aboutissement d'une unité d'apprentissage, ou l'initier. Finaliser les apprentissages.
- Créer une émulation chez les élèves, par l'aspect compétitif de la rencontre.
- Motiver les élèves pour la pratique des APSA.
- Découvrir des activités nouvelles.
- Valoriser certains élèves en difficulté (par les rôles distribués notamment).

L'évaluation



- Susciter des situations d'évaluation (réaliser, le jour de la rencontre, ses meilleures performances).
- Planifier ses apprentissages pour être prêt « le jour J ».
- Pouvoir évaluer sa pratique en référence à des élèves du même âge.
- Favoriser, ultérieurement, l'évaluation formative à partir de la rencontre de l'autre.

3. Du point de vue des adultes.

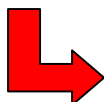
Les intérêts de la rencontre sportive scolaire, du point de vue des adultes, peuvent être examinés sur quatre plans : Intérêts pour l'enseignant, pour l'école, pour le CPC, pour les parents.

Pour l'enseignant



- Favoriser un travail en équipe.
- Rompre l'isolement (notamment en milieu rural).
- Découvrir et essayer des nouvelles formes de pratiques pédagogiques (pratique de contrat, responsabilisation des enfants, projets d'action...).
- Découvrir des pratiques sportives nouvelles, des situations adaptées aux élèves.
- Profiter de la dynamique de projet, dans la classe, pour intégrer d'autres apprentissages.

Pour l'école



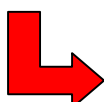
- L'inscription de plusieurs classes de l'école (notamment d'un même cycle) peut favoriser la recherche de cohérence pédagogique et de cohésion au sein du projet EPS.
- Les rencontres sportives peuvent apparaître comme un programme d'action dans le cadre du projet d'école.

Pour le CPC



- Les rencontres sportives organisées dans la circonscription peuvent constituer un axe de travail avec les écoles (proposition de contenus, interventions en aide à l'enseignant...).
- Point d'appui pour des actions de formation (animations pédagogiques), notamment lorsque des ETAPS sont associés à l'encadrement et à la préparation des rencontres (formations communes).

Pour les parents

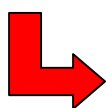


- La présentation de ce qui est fait au cours des rencontres peut faciliter leur compréhension du travail réalisé à travers l'EPS (particulièrement pour ceux qui participent à l'encadrement).

Les apports de l'U.S.E.P. aux rencontres sportives scolaires.

En étant organisatrice des rencontres sur le temps scolaire, l'USEP intervient dans le cadre de ses missions reconnues par le Ministère de l'Education Nationale, en tant que mouvement pédagogique, en tant que mouvement fédératif et en tant que structure-ressource.

**En tant que mouvement
pédagogique**



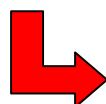
- Elle propose des pratiques sportives sous des formes adaptées aux jeunes enfants.
- Elle promeut des pratiques associatives et des modes d'implication favorisant la responsabilisation des élèves.
- Elle assure la promotion des valeurs (éducation sportive et citoyenne).

**En tant que mouvement
fédératif**



- Elle joue le rôle d'interface entre l'école et le mouvement sportif (fédérations sportives) à travers des conventions.
- Elle coordonne la mise à disposition de moyens matériels pour les rencontres, auprès des partenaires. (rencontres et préparation des rencontres).
- Elle propose, au niveau des secteurs, une structure associative, reconnue et habilitée par l'Etat, gérant l'organisation des rencontres.
- Au plan départemental, elle favorise une relation de solidarité entre associations scolaires, par les moyens attribués en fonction des ressources locales.

**En tant que structure-
ressource.**



- L'USEP met à disposition des écoles (en prêt) du matériel pédagogique pour la préparation des rencontres (et donc pour des séances d'EPS).
- Elle propose de la documentation pédagogique élaborée par des commissions ou au cours de stages.
- Elle organise des actions de formation en lien avec les rencontres programmées ou par des stages (départemental – régional).
- Elle met à disposition du savoir-faire en termes d'organisation de rencontres.